



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 127133

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les effectifs de Pôle emploi. Le ministre a récemment indiqué que Pôle emploi commencerait à recruter « dès février 2012 » 1 000 CDD supplémentaires. Il lui rappelle que, le 4 novembre 2010, la direction de Pôle emploi annonçait la suppression de 1 800 postes d'ici la fin de l'année 2011. Cette décision avait été vivement condamnée par les responsables socialistes. Il lui demande si ces postes ont été supprimés et si oui, comment il explique ce revirement de stratégie. Le Gouvernement a-t-il souhaité remplacer des CDI par des CDD ou a-t-il fait une erreur en supprimant autant de postes. Il paraît en effet absurde de supprimer 1 800 postes jusqu'en décembre 2011 pour recruter 1 000 CDD dès février 2012. Il souhaite donc avoir des éclaircissements sur cette gestion de personnel en apparence contradictoire à Pôle emploi.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127133

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 926

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)